

VERQUIÈRES

Hausse des impôts locaux et baisse des subventions



"Il s'agit de la première augmentation depuis 10 ans", a souligné le conseil municipal quant à la hausse des impôts. / PHOTO C.D.

C'est un conseil municipal sur fond d'austérité qui s'est réuni à Verquières. Jean-Marc Martin-Teisseire après avoir rappelé que *"les communes font les frais de la réduction de la dette de la France commandée par l'Europe, pour réduire son déficit, et de la décision du gouvernement de "récupérer" 17 milliards d'euros en supprimant, d'ici à 2017, les dotations globales de fonctionnement (DGF) aux collectivités locales."*

Pour le budget 2015, la perte pour Verquières sera de l'ordre de 20 000 €. *"À cela, il convient d'ajouter, au chapitre des dépenses, celles engagées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP). L'État, par l'intermédiaire de la Caisse d'allocations familiales, devait prendre en charge une partie de ces dépenses, en tout cas pour les deux premières années. Mais ces remboursements tardent à rentrer"*.

Autre sujet d'inquiétude pour les élus : la suppression des Fonds de concours, en 2017, versés par la communauté d'agglomération Terre de

2%

2015 verra une augmentation de 2 % des taxes directes locales

Provence (le montant est de 39 000 € en 2015). C'est sur ces bases, que les élus ont délibéré et voté des mesures impopulaires pour cette année.

En tout premier lieu, une augmentation de 2 % des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti). Pour mémoire, *"il s'agit de la première augmentation depuis 10 ans"*. Autre tour de vis regrettable, la baisse de 5 % des subventions versées aux associations. Toutes sont impactées, y compris le CCAS et la crèche l'Eau Vive. Au final, le budget de fonctionnement s'élève à 792 496 € (dont 62 602 € de report de 2014). Le budget d'investissement quant à lui, s'élève à 1 820 516 € (dont 150 000 € de report de 2014).

Christian DATTILO